



LE RAMEAU

RAPPORT D'ACTIVITE 2006

ASSOCIATION LE RAMEAU

Lorsque humanisme et efficacité se rencontrent !

Le RAMEAU

Association loi 1901, déclarée à la préfecture du Val-de-Marne, publication au JO N°20060045-1507
40, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint Maurice/ Tél. : 06-82-80-61-91 / info@lerameau.fr / www.lerameau.fr

SOMMAIRE :

- La naissance de l'association Le RAMEAU** **page 3**

- Les convictions du RAMEAU** **page 4**

- L'activité du RAMEAU** **page 5**

- L'accompagnement des associations** **page 7**

- La gouvernance du RAMEAU** **page 8**

- Le budget 2006 du RAMEAU** **page 9**

A propos de l'association Le RAMEAU :

Lorsque humaniste et efficacité se rencontrent !

Créé en mars 2006, Le RAMEAU s'est constitué en association lors de l'Assemblée Constitutive du 11 octobre 2006 après une première analyse de la pertinence du projet et un test auprès de dirigeants d'entreprise et d'association. L'association a procédé à sa déclaration auprès de la Préfecture du Val-de-Marne dont dépend son siège social, ce qui a donné lieu à sa publication au JO du 11 novembre 2006.

Sa vocation est de favoriser la **création d'intérêts partagés entre les associations et les entreprises**. Passerelle opérationnelle entre ces deux mondes, ses **objectifs** sont **d'aider les associations à piloter leur projet de développement, et d'améliorer l'efficacité des actions sociétales des entreprises**.

Les **3 missions** du RAMEAU :

- **REFLECHIR**. En amont, **analyser les enjeux** de transformation du secteur associatif et de performance de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE), **initier et animer des échanges entre associations et entreprises** pour faire émerger des solutions innovantes.
- **AGIR**. Au coeur de son activité, **accompagner les associations dans leur projet de développement** (*innovation, essaimage et stratégie de croissance*). L'accompagnement présente une triple spécificité : l'association est accompagnée dans la durée, le financement est assuré par une entreprise dans le cadre d'une action de mécénat radicalement novatrice, et les meilleurs cabinets de conseil sont impliqués dans l'accompagnement pour garantir une qualité professionnelle.
- **DEMULTIPLIER**. En aval, **sensibiliser** sur les bénéfices réciproques des partenariats, **mutualiser** les bonnes pratiques, **concevoir et diffuser des outils pédagogiques performants**.

Association d'intérêt général, Le RAMEAU est à l'origine d'un **modèle économique innovant, solidaire et profitable** pour l'ensemble des acteurs impliqués dans les projets.

La gouvernance du RAMEAU est assurée par un **Conseil d'administration** de 6 membres et un **Conseil d'orientations** de 14 membres (8 dirigeants d'entreprise et 6 présidents d'association). Le fonctionnement s'appuie sur des **partenariats institutionnels** et sur une équipe de **permanents** qui mettent leurs compétences au service de l'association.

Les convictions du RAMEAU :

Les partenariats association / entreprise, un enjeu pour la France

Le secteur associatif : soutenir un univers en profonde transformation

Les associations doivent être accompagnées pour conduire leur projet de développement.

Le secteur associatif est un vivier d'initiatives innovantes en matière de solidarité, d'environnement et de progrès social. Acteur économique incontournable (61 Md€ de budget, 7% des emplois en France), il connaît une profonde mutation. Pour faire face à leurs défis, les associations les plus performantes engagent d'importantes transformations. Cependant, tant pour des raisons culturelles qu'économiques, il n'existait pas de dispositif d'accompagnement adapté à leurs besoins.

78% des dirigeants d'association estiment que leur mission devient de plus en plus complexe (étude CerPhi – 2006)

La RSE : maîtriser la gestion d'axes de performance contradictoires

Les entreprises, et notamment les PME, ont besoins d'outils simples, adaptés et efficaces pour engager concrètement leurs actions de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE).

La RSE s'impose comme un nouveau modèle de performance autour de 4 axes (économique, social, sociétal, environnemental). Au-delà des contraintes légales et de la gestion des risques, elle doit devenir un levier de performance pour l'entreprise.

68% des dirigeants d'entreprise souhaitent innover en matière de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (sondage Ifop-Generali – 2006)

Les partenariats association / entreprise : une solution riche mais complexe

La rencontre entre l'entreprise et l'association est créatrice de valeur ajoutée car elle répond à un enjeu réciproque : nouveaux moyens pour l'un, ancrage dans la société civile pour l'autre.

Tant pour des raisons liées à l'entreprise (sujet nouveau, facteur de risques non négligeables, moyens limités pour réfléchir et mettre en oeuvre des solutions adaptées), que liées aux associations (hétérogénéité du secteur, maturité pour une rencontre constructive avec un cabinet de conseil), les actions sont encore limitées. Pour démultiplier les partenariats, il faut les rendre performants, adaptés aux enjeux des partenaires et rapidement opérationnels.

18% des entreprises de plus de 200 salariés font du mécénat (étude Admical- 2006)

L'activité du RAMEAU :

Réfléchir, Agir et Démultiplier pour pérenniser le secteur associatif, et développer l'action sociétale des entreprises

1 - Réfléchir : pour favoriser une rencontre féconde entre association et entreprise, la première étape consiste à comprendre les enjeux de chacun et à les partager. La seconde condition est de créer des lieux d'échanges et de réflexion entre associations et entreprises.

- **Analyser les enjeux** : Le RAMEAU a basé son initiative sur la rencontre de plus de 200 dirigeants d'entreprise et d'association en 2006 ainsi que sur une analyse des enjeux réciproques des entreprises et des associations. Sur cette base, il a capitalisé sur différents sujets :
 - Le panorama des associations en France
 - Les leviers opérationnels de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)
 - Les partenariats stratégiques associations / entreprises
- **Animer la rencontre entre entreprises et associations** : Dès 2006, Le RAMEAU a été à l'origine de plusieurs réflexions communes sur les enjeux entre associations et entreprises. L'objectif est de faire émerger des solutions innovantes répondant aux attentes et aux contraintes des deux mondes.

2 - Agir : **Accompagner le développement des associations**. En 2006, Le RAMEAU a conçu une méthode d'accompagnement du développement des associations qu'il a testé sur la Fondation pour l'Enfance. Fort des premiers résultats, le Conseil d'Administration a décidé de lancer une expérimentation plus large en 2007. Cette décision a été approuvée par le Conseil d'Orientation réuni le 28 novembre 2006. En 2007, en partenariat avec la CGPME, le MEDEF et le Syntec Management, Le RAMEAU a donc initié cette expérimentation auprès de 10 associations représentatives de la richesse et de la diversité du secteur associatif (*ADEMA, AFM, Fondation pour l'enfance, Jeunes Entrepreneurs de France, Jaccede.com, Odissée, Ordre de Malte France, PrioriTerre, Table de Cana et URIOPSS Ile-de-France*). La spécificité de cette expérimentation est que tous les acteurs concernés, permanents et partenaires, se sont engagés dans une démarche bénévole pour démontrer la valeur ajoutée du modèle innovant, solidaire et rentable inventé par Le RAMEAU.

- Stratégie de croissance, évolution des modèles économiques, mutualisation de moyens, partenariats, développement d'offre de produits et services... Autant de sujets sur lesquels l'association a besoin d'expertise pour consolider ses projets.
- De la réflexion stratégique à la réalisation opérationnelle, Le RAMEAU accompagne les associations pour sécuriser leur développement. Il garantit une mise en œuvre simple, efficace et rapide.

3 - Démultiplier : Pour faciliter les rencontres, il convient de s'enrichir des expériences qui ont été des succès, de comprendre les freins et de partager les bonnes pratiques.

- **Créer et diffuser des outils pédagogiques** : aider les partenaires à mieux se connaître et se comprendre. Pour construire une relation durable et performante entre ces deux mondes, cette première étape est cruciale. Le RAMEAU s'est engagé à proposer dès 2007 des outils pédagogiques largement diffusés.
- **Développer un méthode d'accompagnement des associations** : fondée sur les méthodes utilisées en entreprise, Le RAMEAU a rédigé une méthode adaptée au secteur associatif. Il a pour objectif de partager ses compétences avec les cabinets de conseil qui le souhaitent afin de développer le nombre de consultants capables en France d'accompagner la réflexion stratégique des associations
- **Sensibiliser** : Le RAMEAU a capitaliser des informations dans l'optique d'organiser dès 2007 des événements autour des enjeux du secteur associatif, des leviers de la RSE et de la richesse des partenariats stratégiques entre entreprises et associations.
- **Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques** : Dans le cadre de son action d'intérêt général, Le RAMEAU met gracieusement ses connaissances et ses compétences au service des entreprises et des associations, et répond à leurs sollicitations.

Accompagner la réflexion stratégique des associations : *Un modèle innovant, solidaire et profitable pour tous les partenaires*

Un service innovant pour les associations

Le RAMEAU est à l'origine d'une initiative innovante pour **faciliter l'amorçage des projets de croissance** des associations à fort potentiel. Son objectif est de mettre à disposition des associations les moyens nécessaires pour une **réflexion stratégique de qualité** et pour **développer des partenariats durables avec les entreprises**. Le modèle est **basé sur une relation tripartite** (entreprise, association, conseil) **dans laquelle Le RAMEAU sert de plate-forme de rencontre, d'échanges et de coordination**.

L'objectif de l'accompagnement proposé par Le RAMEAU est d'analyser les enjeux de l'association, de formaliser ses orientations et de cibler les partenaires qui peuvent favoriser son développement. Il assure la pertinence et le succès des projets mis en oeuvre, et sécurise le lancement d'actions opérationnelles, rapides et efficaces.

Une action sociétale efficace pour les entreprises

L'entreprise « accompagnatrice » donne les moyens d'un accompagnement professionnel. Au-delà de son financement, elle s'implique, tout au long de cette démarche, en partageant sa vision sur le projet et les actions envisagés ainsi qu'en donnant son avis sur le(s) partenariat(s) proposé(s) à d'autres entreprises. Cette **forme radicalement novatrice d'action sociétale vient initier une relation** avec les associations **ou renforcer les actions déjà engagées** par l'entreprise. Elle répond à son attente d'**aider concrètement** les associations.

Plus simple à mettre en oeuvre que le mécénat de compétences et plus engageant que le simple financement de projet, cette **solution** permet de sécuriser le développement d'une association et de pérenniser ses actions. Le rôle de "sherpa" assuré par l'entreprise la positionne dans une relation très privilégiée avec l'association.

Un effet de levier significatif pour améliorer la performance

La réflexion stratégique et la "Recherche&Développement" de pré-lancement de projets sont les clés de performance des associations. C'est principalement à cette étape que ce jouent l'efficacité des moyens employés pour réaliser les actions et la rapidité de leur mise en oeuvre. Cette phase est **très souvent négligée** par manque de temps, de compétences et de moyens pour la financer.

En permettant une réflexion approfondie sur le projet et en ciblant les entreprises susceptibles d'aider l'association à le mettre en oeuvre, l'accompagnement permet à l'association de clarifier et de formaliser son projet mais aussi d'accéder à des compétences et des financements auxquels elle ne pourrait pas prétendre sans ce dispositif.

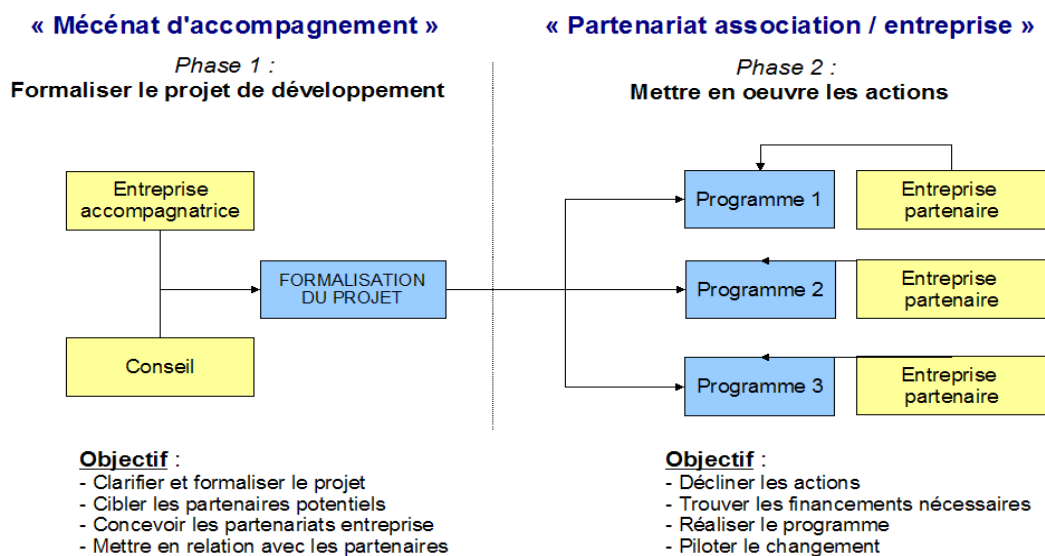


Illustration des axes de missions réalisées :

Stratégie de croissance

Clarifier le positionnement, l'ambition et les leviers de croissance

Etablir la « feuille de route »

Sécuriser le passage à la mise en oeuvre opérationnelle

Modèle économique

Définir les moyens pour réaliser l'ambition et renforcer l'autonomie financière pour permettre à l'association de se développer

Gouvernance

Identifier les évolutions des instances de pilotage de l'association

Répartir les rôles et les responsabilités entre les organes de direction

Politique de partenariat

Concevoir et mettre en oeuvre des actions de création de valeur partagées

Création de nouveaux services

Développer des services, optimiser la valeur ajoutée auprès des adhérents

Mutualiser les moyens

Exemple de mission : La Fondation pour l'Enfance, financée par Mitsubishi Electric, accompagnée avec les compétences d'AlgoRev et de la CEGOS

Le RAMEAU

Association loi 1901, déclarée à la préfecture du Val-de-Marne, publication au JO N°20060045-1507

40, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint Maurice/ Tél. : 06-82-80-61-91 / info@lerameau.fr / www.lerameau.fr



LE RAMEAU

La gouvernance du RAMEAU :

Impliquer associations et entreprises pour créer une passerelle opérationnelle

Le RAMEAU se construit avec les entreprises et les associations. Unaniment saluée, l'initiative a été soutenue dès 2006 par plus de 200 dirigeants d'entreprise et d'association qui ont contribué, par leurs avis et leurs conseils, à faire de ce modèle un dispositif à forte valeur ajoutée pour les deux mondes. Lorsque humanisme et efficacité se rencontrent, c'est le moment où chacun participe à la co-construction d'une solution opérationnelle qui réponde aux besoins de tous.

Les instances de gouvernance de l'association

Le RAMEAU s'appuie sur une double instance de gouvernance pour renforcer la qualité de son action (*mise à jour à la date de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2007*).

Conseil d'orientation	Conseil d'administration
<ul style="list-style-type: none"> - Christine AUBERGER (Président de l'URIOPSS) - Dominique BAILLY (Conseiller du Directeur Général du groupe La Poste) - Thierry de BEAUMONT-BEYNAC (Président des OHFOM) - Pierre BIRAMBEAU (Président-Fondateur de l'ADEMA, Co-fondateur du Téléthon) - Christian CUNTZEN (Ancien Président de Renault Sport, Conseiller du Président de Mecachrome) - Gilles DEBRY (Directeur Général Europe de Mitsubishi Electric) - Anne-Aymone GISCARD d'ESTAING (Président-Fondateur de la Fondation pour l'Enfance) - Pierre HAQUET (Ancien Président de Chaumet, Consultant en stratégie de marque) - Dominique HერიARD DUBREUIL (Président du Conseil d'Administration de Rémy Cointreau, Membre du Comité exécutif du MEDEF) - Olivier MARCHAL (Directeur Général de Bain & C°) - Jean-Luc PLACET (Président du Syntec Management, Président d'IDRH) - Jacques RIVIERE (Directeur Général d'Ocean) - Aziz SENNI (Co-fondateur de Jeunes Entrepreneurs de France, Président de BAC) - Laurence TIENNOT-HERMENT (Président de l'AFM) 	<p>Président-fondateur : Charles-Benoît HEIDSIECK (15 ans d'expérience professionnelle de conseil en stratégie et de directeur marketing, 20 ans d'engagement au service d'associations et de fondations)</p> <p>L'équipe fondatrice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hélène CHEVALLIER (expert en marketing on-line dans le groupe de presse Reed Business, animatrice bénévole d'une bibliothèque de rue), - Ludovic DESTOUCHES (auditeur chez KPMG puis directeur de projet d'acquisition à la Société Générale, membre fondateur d'une association) - Michel-Pierre MEJANE (fondateur du cabinet MA Corporate, expert en stratégie de valeur, conseil bénévole pour les associations), - Jérôme MIRIDJIAN (consultant grands comptes chez DaimlerChrysler, membre fondateur d'une association), - Roberto SEGRE (28 ans de conseil, co-fondateur de la division Business Consulting d'Arthur Andersen, Directeur bénévole des partenariats du SAMU Social),

Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2006, et le Conseil d'orientation une fois. Ces séances de travail ont notamment donné lieu à des documents de référence pour l'année 2006 :

- Présentation au Conseil d'orientation du 28 novembre 2006, et synthèse de la réunion
- Présentation au Conseil d'administration de la synthèse du business plan
- Présentation au Conseil d'administration du plan de développement 2007

Ces documents font intégralement partie du rapport d'activité 2006, et intégrés dans l'annexe de ce présent rapport.

Le RAMEAU

Association loi 1901, déclarée à la préfecture du Val-de-Marne, publication au JO N°20060045-1507

40, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint Maurice/ Tél. : 06-82-80-61-91 / info@lerameau.fr / www.lerameau.fr

Le budget 2006 du RAMEAU :

Un budget à l'équilibre dès le lancement

Le budget 2006 laisse apparaître un résultat d'exercice de 2 910,11 €.

Budget financier auquel il convient d'ajouter la valorisation du bénévolat pour rendre compte de l'investissement réalisé avant de lancer la phase d'expérimentation du RAMEAU. Cette phase d'investissement qui se poursuivra en 2007 grâce au bénévolat des permanents et des partenaires associés à l'expérimentation initiée n'est pas au détriment de l'équilibre financier de l'association.

L'association Le RAMEAU est gérée de manière prudente, favorisant la démonstration de valeur ajoutée avant de lancer les investissements structurels nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

Afin d'assurer une transparence financière parfaite, Le RAMEAU s'est associé dès l'origine les compétences de personnes qualifiées pour tenir les comptes. L'association tient en particulier à remercier son expert comptable, Monsieur Ludovic GUEUDET, qui assure gracieusement la tenue des comptes.

De plus, pour anticiper son évolution, et être exemplaire dans la transparence de ses comptes, le Conseil d'Administration propose de mandater dès 2007 un Commissaire aux Comptes. S'il est effectivement nommé par l'Assemblée Générale, seule habilitée à procéder à sa nomination, celui-ci certifiera non seulement les comptes 2007, mais aussi ceux de 2006. Ainsi, l'association se sera soumise aux procédures de contrôle les plus strictes dès sa création. Elle considère qu'il relève de son action d'intérêt général d'agir ainsi pour une parfaite cohérence avec ses missions et sa vocation.

Lecture est faite des documents financiers qui sont constitués de :

- Bilan de l'association sur la période du 1/10/2006 au 31/12/2006 (version synthétique et détaillé)
- Compte de résultat de l'association sur la même période (synthétique et détaillé)
- Budget prévisionnel 2007

Ces informations font l'objet de documents spécifiques, joints au présent rapport moral et financier de l'association.

Rapport moral et financier présenté en Assemblée Générale Ordinaire, 28 novembre 2007

Charles-Benoît HEIDSIECK
Président-Fondateur

Hélène CHEVALLIER
Secrétaire Générale

Le RAMEAU

Association loi 1901, déclarée à la préfecture du Val-de-Marne, publication au JO N°20060045-1507

40, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint Maurice/ Tél. : 06-82-80-61-91 / info@lerameau.fr / www.lerameau.fr